

## Jeunes aidants :

### Manifeste et engagements de La pause Brindille pour une reconnaissance plus significative et plus juste des centaines de milliers de jeunes aidants en France.



*Alors que le Premier Ministre Michel Michel Barnier a annoncé que la santé mentale sera grande cause nationale en 2025, et que son prédécesseur Gabriel Attal appelait dès janvier 2024 à se préoccuper prioritairement de celles des plus jeunes, les jeunes aidants, eux, semblent toujours relégués au dernier plan. Ils sont pourtant parmi les premiers concernés par la fragilisation de leur santé mentale du fait de l'aide apportée et du temps consacré à leurs proches malades, en situation de handicap ou d'addiction. Les administrateurs de La pause Brindille et sa fondatrice – tous concernés ou ayant été concernés à différents titres – appellent à des réponses plus significatives et plus circonstanciées à la réalité et la diversité des vécus des jeunes aidants aujourd'hui en France.*

Ils sont près d'un million en France à apporter leur aide à un ou des proche.s, 500 000 pour les seuls jeunes de 5 à 17 ans, aidants de personnes en situation de handicap\*. On les appelle jeunes aidants ou jeunes proches aidants. Malgré les prémices d'une reconnaissance sociétale, les réponses des pouvoirs publics restent largement insuffisantes, parfois inadéquates ou participant d'une injonction insidieuse. Ces réponses sont bien trop diluées dans les politiques publiques liées à l'Autonomie et aux stratégies pour « les adultes » et, alors que 14 % des lycéens sont concernés (3 à 4 jeunes par classe)\*\* , semblent absentes des préoccupations des politiques Jeunesse et de l'Éducation Nationale.

Certains de nos gouvernants semblent encore être dans une méconnaissance significative des situations et des besoins des jeunes aidants, comme lorsque au printemps dernier le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités affirme, sans aucun étayage, que « les besoins des jeunes aidants sont similaires à ceux des aidants adultes »\*\*\*. Face à ce constat, La pause Brindille réaffirme que non, **les enfants et les adolescents aidants ne sont pas des aidants adultes en plus jeunes. Ces situations ne sont pas comparables.** Par conséquent, à l'occasion de la date anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, il nous est apparu essentiel de rappeler les besoins spécifiques de la jeunesse aidante afin que ses droits les plus essentiels soient respectés et que chacun d'eux puisse vivre sa vie de jeune.

Aussi, nous, administrateurs de La pause Brindille, pour beaucoup d'anciens jeunes aidants, et sa fondatrice, appelons tout d'abord à un meilleur accès aux soins et services médico-sociaux indispensables pour les proches malades, handicapés ou en situation d'addiction afin que les jeunes ne soient pas les variables d'ajustement des politiques publiques.

Nous appelons à la vigilance pour que ces jeunes ne soient considérés ni comme des héros ni comme des victimes, qu'ils ne soient pas enfermés dans ce seul rôle d'aidant. Nous souhaitons que cette question sociétale de la jeunesse aidante existe dans le débat public comme un enjeu d'équité et d'égalité des chances.

La considération de ces jeunes est l'affaire de tous, chacun a un rôle à jouer dans le soutien à un jeune proche aidant ; il importe donc de donner à tous les moyens d'agir.

Dans l'attente d'une considération plus significative des jeunes aidants, La pause Brindille s'engage d'ores et déjà auprès des jeunes aidants sur différents points essentiels :

#### **Offrir un accueil inconditionnel aux jeunes aidants :**

Cela implique de soutenir ces jeunes dans différents âges de la vie (l'enfance, l'adolescence, la vie de jeune adulte) et d'accueillir toutes les situations quelles que soient les vulnérabilités de santé rencontrées par le proche : maladies lourdes, maladies chroniques, handicaps ou addictions. Il s'agit de **considérer la jeunesse proche aidante dans une approche systémique, c'est-à-dire en fonction des liens, des rôles de chacun dans un environnement rendu vulnérable** par l'attention portée à la fragilité de santé d'un frère, d'une sœur, d'un parent, grand-parent, ami, etc.

Nous prenons en considération la charge ressentie et/ou vécue par les jeunes proches aidants, la façon dont ils se sentent impactés et leurs propres besoins de soutien, **sans hiérarchisation.**

Enfin, La pause Brindille s'engage à soutenir leurs envies et projets pour favoriser l'égalité des chances : **les jeunes proches aidants sont avant tout des jeunes.** Leur situation d'aidance ne doit pas être un empêchement : ils doivent avoir accès aux mêmes choix – d'études, d'autonomie, d'émancipation, de formation, de loisirs, – que les jeunes de leur âge.

#### **Considérer les jeunes proches aidants dans leur diversité :**

Il est essentiel pour La pause Brindille de respecter la capacité des jeunes à agir par et pour eux-mêmes et en solidarité avec leurs pairs. Les situations rencontrées – si elles ont des traits communs – sont toutes singulières et dans cette singularité La pause Brindille s'engage à accueillir l'ambivalence du ressenti des jeunes aidants, sans jugement.

La pause Brindille connaît la difficulté qu'ils peuvent avoir à identifier, reconnaître et exprimer un besoin ou à demander de l'aide pour eux-mêmes. Cela implique souvent d'accorder le temps nécessaire à l'élaboration d'un lien de confiance avec les jeunes proches aidants. Il paraît également primordial de soutenir les besoins qu'ils expriment pour leur construction personnelle et leur santé mentale, **y compris leur souhait parfois de ne plus être aidant.**

Pour y parvenir, La pause Brindille s'emploie à impulser et accompagner la création de communautés physiques et digitales soutenantes et sécurisées pour les jeunes proches aidants, en se basant sur les usages et retours des jeunes et de ceux qui les côtoient.

## Agir avec ambition et agilité :

Pour y réussir, La pause Brindille, avec le soutien de ses partenaires, fonctionne en mode « solutions » pour les jeunes ; véritable laboratoire d'innovations sociales, l'association mène des expérimentations territoriales et digitales afin de pouvoir ensuite les diffuser. L'objectif est d'apporter au plus vite et au plus grand nombre un premier niveau de soutien aux jeunes proches aidants du territoire national.

**Aussi, nous rappelons que « l'intérêt supérieur de l'enfant »\*\*\*\* n'est pas négociable et ne peut être dépendant de la fragilisation du système de santé français. Afin de considérer plus justement les jeunes proches aidants, de respecter leurs droits, nous appelons à une politique publique plus ambitieuse, réellement transversale, et particulièrement dans toutes celles relatives à la jeunesse, à l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle.**

\*<https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2023-10/Dossier-de-presse-strategie-des-aidants-2023-2027.pdf>

\*\* <https://jaid.u-paris.fr/adocare/>

\*\*\*<https://questions.assemblee-nationale.fr/q16/16-15349QE.htm>, mars 2024

\*\*\*\* Convention internationale des droits de l'enfant, Article 3



**Axelle ENDERLÉ**  
Fondatrice et maman  
de jeunes aidantes



**Sebastien CORABOEUF**  
Administrateur, concerné  
dès son plus jeune âge



**Laëtitia KOUADRIA**  
Présidente,  
ancienne jeune aidante



**Sophie BELVISI**  
Vice-Présidente,  
ancienne jeune aidante



**Cécile TREMEAU**  
Secrétaire, engagée  
auprès de jeunes aidants



**Christophe VILLARD**  
Membre fondateur,  
proche aidant



**Emmanuelle CARIO**  
Administratrice, maman  
de deux jeunes aidantes



**Constance DRAIS CANOVAS**  
Administratrice,  
chargée de mission dispositif  
jeunes aidants



**Suzanne ARLABOSSE**  
Administratrice,  
musicothérapeute  
clinicienne,  
proche aidante,  
mère d'une jeune aidante



**Patrick CARTIER**  
Administrateur,  
ancien jeune aidant



**Marilyne GENEVRIER**  
Trésorière,  
Militante et journaliste

## A propos

### La pause Brindille

Fondée en 2019, La pause Brindille agit auprès des jeunes proches aidants pour prévenir leur isolement, promouvoir l'égalité des chances et soutenir leur santé mentale. L'association propose à ces jeunes, confrontés à la maladie, au handicap ou à l'addiction d'un proche, divers services adaptés : une ligne d'écoute gratuite et anonyme par chat et appel, des temps d'échanges en visio pour limiter l'isolement, ainsi qu'un groupe d'entraide sur Instagram (Brind'Écoute) ; des ateliers créatifs et conviviaux entre pairs (Brind'Partage) ; et des espaces d'écoute et d'information dans les établissements scolaires (Ambassade Brindille).

Elle mène des actions de sensibilisation auprès du grand public, des professionnels et des jeunes, en présentiel et sur ses réseaux sociaux. La pause Brindille est également à l'initiative du premier festival dédié aux jeunes aidants, le Tribu Brindille Festival, organisé tous les deux ans, et porte un colloque national, Les Rencontres de la Jeunesse Aidante, qui aborde ce sujet à travers le prisme de la jeunesse.

Ses actions innovantes sont développées pour et avec les jeunes, dans le but de créer des communautés d'échange, de compréhension et d'entraide entre jeunes aidants.

**La pause Brindille est lauréate de La France s'engage 2024 et membre du Collectif Je t'Aide**

## Contacts

Notre site web : <https://lapausebrindille.org>



### Nos réseaux sociaux :



LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/company/lapause-brindille/>



Instagram : @lapausebrindille



Tik Tok : @lapausebrindille

### Contact presse : Plus 2 sens

- Catherine BERGER-CHAVANT

06 08 82 75 38 - [catherine@plus2sens.com](mailto:catherine@plus2sens.com)

- Alexandre SUCHER

07 83 18 63 67 - [alexandre@plus2sens.com](mailto:alexandre@plus2sens.com)

### Institutionnels, politiques, élus, têtes de réseaux :

- Sébastien Coraboeuf : Administrateur, référent plaidoyer

06 14 79 49 24 - [sebastien@lapausebrindille.org](mailto:sebastien@lapausebrindille.org)

### Opérationnel, information & communication :

- Sara Sekou, Responsable Communication et Développement

06 10 16 88 99 - [sara@lapausebrindille.org](mailto:sara@lapausebrindille.org)